

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-TROISIÈME (543^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 AVRIL 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13800

Modification majeure du Programme court de 1^{er} cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724)

- ATTENDU** le Règlement général 2 de l'Université du Québec « Les études de premier cycle »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux études;
- ATTENDU** la Politique relative à la création et à la modification de programmes et de cours;
- ATTENDU** la Procédure relative à la création et à la modification d'un programme;
- ATTENDU** la résolution du conseil d'administration relative à la création du Programme court de 1^{er} cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724);
- ATTENDU** le dossier de présentation de modification majeure du Programme court de 1^{er} cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724);
- ATTENDU** la résolution 2026-01 de l'Unité d'enseignement en sciences des sociétés et des territoires;
- ATTENDU** la résolution CERC-9172 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification majeure du Programme court de 1^{er} cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' approuver la modification majeure du Programme court de 1^{er} cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724) pour y intégrer la base Études hors Québec telle qu'apparaissant au dossier de présentation annexé à la présente pour en faire partie intégrante;

QUE cette modification entre en vigueur à compter du trimestre de l'automne 2026.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (01705/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon